

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES.

PARAISANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT.

1874

LA HIERARCHIE CATHOLIQUE.

Le chef de l'Eglise est le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, Successeur du Prince des Apôtres, Souverain Pontife de l'Eglise Universelle, Patriarche de l'Occident, Primat de l'Italie, Evêque de Rome, Archevêque et Métropolitain de la Province Romaine.

En sa qualité de Vicaire de Jésus-Christ, c'est-à-dire de son représentant et lieutenant visible sur la terre, le Souverain Pontife jouit de privilèges immenses qui rendent sa personne infiniment vénérable et chère à tous les fidèles. Il est, à la fois, Roi, Pontife et Docteur ; c'est pourquoi il porte sur sa tête les trois couronnes, dont la réunion forme la Tiare. C'est au souverain Pontife qu'il a été dit en la personne de Pierre : *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* Paroles sacrées qui promettent à l'Eglise une durée perpétuelle malgré tous les efforts de l'enfer pour la détruire. C'est à Pierre et à ses successeurs qu'est donnée la charge de *paître tout le troupeau de Jésus-Christ, brebis et agneaux*, c'est-à-dire Pasteurs et fidèles ; les paroles en sont formelles : *Pasce oves meas, pasce agnos meos.* Et encore : *Je te donnerai les clefs du royaume du ciel*, pour signifier l'étendue de son autorité dans l'Eglise qui est le royaume de Jésus-Christ : enfin celles-ci : *confirme tes frères, confirma fratres tuos* ; c'est-à-dire : sois leur guide, leur docteur, leur lumière, en matière de croyance et de foi ; ce qui fait entendre le privilège de cette assistance perpétuelle de l'Esprit de Dieu sur l'enseignement doctrinal du Pontife Romain, pour le préserver à jamais de toute erreur, et par suite insinue clairement le privilège de son Infaillibilité, quand il parle *Ex cathedra*, comme du *haut de la Chaire*, c'est-à-dire solennellement, et en tant que Juge en matière de foi.

Telles sont, très en abrégé, les principales prérogatives attachées à la dignité suréminente du Pontife Romain dans l'Eglise.

A ces notions de principe ajoutons quelques détails particuliers concernant la personne de Pie IX.

Sa Sainteté le Pape Pie IX est le 256e Successeur de St. Pierre.

Jean Marie Mastai Ferretti, né à Sinigaglia, le 13 mai 1792, ordonné prêtre en Avril 1819, appelé à l'archevêché de Spolète en 1827, transféré au Siège d'Imola en 1832, proclamé cardinal le 14 décembre 1840, a été élevé au Souverain Pontificat à Rome, le 16 Juin 1846, et couronné le 21 du même mois sous le nom de Pie IX.

Pie IX est donc actuellement dans la 82e année de son âge, la 55e de son Sacerdoce, la 47e de son Episcopat, la 34e de son Cardinalat et la 28e de son Souverain Pontificat. Il a célébré ses Noces-d'or de prêtrise il y a cinq ans ; encore trois ans et il pourra célébrer celles de son Episcopat.

Dans la prophétie de St. Malachie, touchant les Papes, Pie IX est désigné par cette devise : *Cruz de Cruce. La Croix de la Croix* : la croix, sortant pour ainsi dire ou naissant de la croix ; ou, en d'autres termes : *Croix-sur-croix*. Rien ne s'est plus vérifié si l'on considère l'ensemble de son long Pontificat. Mais il est un autre sens dans lequel ce mot se vérifie encore. La propre et grande croix réservée au Pontificat de Pie IX a bien été cette Révolution Italienne, soutenue par un Gouvernement usurpateur, dont le prêtre-nom s'est effrontément constitué et dit *Roi d'Italie*. Or ce prétendu Roi d'Italie porte dans ses armes la *Croix de Savoie* : et d'autre part aussi, entr'autres titres il porte celui de Roi de Jérusalem, qui est la ville où Jésus fut crucifié. On peut donc bien entendre par ce *Cruz de Cruce* la Croix véritable de la persécution portée par notre bien-aimé Pie IX, et à Lui infligée par le Roi insolent qui porte si mal dans ses armes et dans ses titres un si saint emblème.

Cardinaux.—Immédiatement au-dessous du Souverain Pontife viennent dans la hiérarchie sacrée les Dignitaires portant le nom de Cardinaux. Ce nom vient d'un mot Latin *Cardo* qui signifie gond ; par allusion à la fonction du gond qui, posé sur la pierre ou enfoncé dans elle, soutient la porte qui tourne sur lui. Les Cardinaux étant les assesseurs immédiats et le conseil ordinaire du Souverain Pontife, ils l'aident pour ainsi dire à porter l'édifice mystique

de l'Eglise. Ce sont eux qui, lorsque le Pape est mort, se réunissent en *conclave* (*con chiave*, assemblée fermée sous clef), pour lui donner un successeur. Les cardinaux peuvent être au nombre de 72; sans doute en mémoire du collège entier des premiers disciples du Christ, renfermant les 12 Apôtres. Cependant ce nombre de 72 n'est pas toujours complet; il paraît n'avoir jamais dépassé 70, et l'avoir même rarement atteint.

Les Cardinaux se divisent en trois ordres : Les Evêques, les Prêtres, les Diacres. Le cardinalat est une dignité mais non pas un Ordre, dans le sens liturgique et sacramental du mot.

Patriarches.—Après le Pape et les Cardinaux viennent les Patriarches. Il y a dix Patriarchats qui sont : 1o. Rome dont l'Evêque (le Pape) est patriarche de l'occident.— Constantinople, du rit Latin.— (celui du rit grec est schismatique)— Alexandrie, du rit Latin.— 4o. Antioche. Dans cette Eglise, quatre personnages sont revêtus du Patriarchat catholique. Un du rit Latin; un du rit Syriaque; un du rit Maronite; et un du rit grec-Melchite.— 5. Jérusalem du rit Latin.— 6. Babylone, du rit Chaldéen.— 7. La Cilicie, du rit Arménien.— 8. Les Indes occidentales du rit Latin.— 9. Lisbonne, du rit Latin.— et 10. Venise, du rit Latin. Le Patriarchat, non plus que le Cardinalat, n'est point un Ordre dans le sens expliqué plus haut.

Archevêques et Evêques.—L'Episcopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise. Il renferme la plénitude du caractère Sacerdotal, avec le pouvoir de conférer les Saints Ordres, et par là de perpétuer la hiérarchie sacrée laquelle ne doit jamais s'éteindre dans l'Eglise.

C'est aussi l'Episcopat qui a le dépôt ordinaire de la Juridiction et la charge immédiate de régir, sous l'autorité du premier pasteur, le troupeau de Jésus-Christ, tant par lui-même directement, que par les ministres du second ordre qui sont les prêtres. En effet quoique le prêtre possède, en vertu de son ordination, le pouvoir radical d'exercer les fonctions sacrées, la Juridiction ou permission de l'Evêque, lui est cependant nécessaire pour

en exercer les actes licitement, plusieurs même valablement. Cette Jurisdiction toutefois est suppléée ou plutôt donnée par l'Eglise, lors d'une absolue nécessité, qui se rencontre toujours dans le danger de mort.

Pour les Evêques il y a différents degrés de dignité ou de Jurisdiction. Dans le premier de ces degrés sont le Pape, les Cardinaux-Evêques, la plupart des Cardinaux-prêtres, enfin les Patriarches.

Viennent ensuite dans l'ordre de dignité, les Primats, les Archevêques métropolitains, les Archevêques non métropolitains, les Evêques proprement dits, les Evêques *in partibus infidelium*, les Evêques auxiliaires, et les Evêques démissionnaires.

Les Archevêques et Evêques titulaires administrent leurs diocèses au moyen de Vicaires généraux, d'un chapitre de chanoines qui forment son conseil ordinaire, de Cures et de Vicaires paroissiaux.

Les métropoles avec les divers diocèses qui en dépendent forment les provinces Ecclésiastiques, c'est-à-dire l'Empire constitué de l'Eglise. En dehors se trouvent les Vicariats Apost., les Préfectures Apost., et les Délégations Apost.

Les Vicaires Apostoliques sont revêtus du caractère Episcopal, et es Délégués Apostoliques sont ordinairement des Archevêques ou Evêques. A l'époque où nous sommes, le monde catholique entier est partagé en 865 Diocèses, sans compter 5 Délégations Apost. 119 Vicariats Apost., et, 28 Préfectures Apost.

De la Bienfaisance Moderne et de la Charité Chrétienne.

Il y a deux sortes de Bienfaisance : la Bienfaisance religieuse, et la bienfaisance philosophique. La première est une bienfaisance de devoir, d'affection et de désintéressement, une bienfaisance universelle qui ne fait acception de personne, parceque la charité qui l'inspire embrasse tous les hommes. L'autre est une bienfaisance d'ostentation d'intérêt, de caprice, d'humeur, et, pour le

dire en un mot, une bienfaisance toujours infectée d'un vice radical, une bienfaisance d'amour propre.

Voici comme s'exprime à ce sujet un auteur distingué, Mme La Marquise de Sillery, dans son livre intitulé : *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur* :

“ La Bienfaisance mondaine, dit cet écrivain, produit quelques actes d'ostentation, mais non des actions surprenantes ni sublimes. Elle n'est excitée que par des objets présents et émouvants, ou par l'orgueil ou le désir de se distinguer. La Charité chrétienne, également courageuse, active et tendre, s'occupe sans relâche de soin touchant de soulager les malheureux. C'est elle qui découvre ces réduits obscurs habités par des mères désolées ou des orphelins sans appui ; c'est elle qui s'élevant au dessus de la crainte et des répugnances, ne redoute ni la contagion ni la fatigue. C'est elle qui conduit dans ces pauvres, mais parfois respectables asiles, où l'on trouve presque à chaque pas le déchirant spectacle de la douleur ou de la mort. C'est elle qui pénètre dans le fond des cachots ; elle y console parfois l'innocent opprimé ; plus souvent le coupable qu'elle ne désespère point de ramener à l'honneur et à la vertu.

Du reste en sacrifiant les plaisirs, les agréments de la vie, la fortune, la liberté, la santé, en se dévouant sans réserve au salut des malheureux, elle n'aspire ni à la gloire ni à l'estime des hommes : elle dédaigne les louanges et ne pense pas qu'on en doive à ses actions ; elle ne croit remplir que ses devoirs. On vante beaucoup la bienfaisance, parcequ'elle se montre ; à peine parle-t-on de la charité chrétienne, parcequ'elle se cache, parcequ'elle n'exige point de reconnaissance et ne se plaint jamais des ingrats.”

La vie des Saints fourmille d'exemples d'héroïsme, en fait de charité chrétienne. Nommer un Vincent de Paul, un François Xavier, un Claver, c'est en dire plus que des volumes, et de quoi refouler pour jamais, toute prétention à cette vertu, en dehors de celle que la Religion seule de Jésus-Christ enseigne.

Il y a des vies moins connues sous ce rapport, tout

illustres qu'elles peuvent être d'ailleurs. Qu'on nous permette à ce sujet, de transcrire un petit fait presque trivial, mais d'autant plus digne d'admiration qu'il appartient à un personnage plus éminent, plus relevé par le rang, et plus haut placé, dans l'estime publique.

Dans la cruelle guerre qui désola la Flandre, sur les dernières années de Louis XIV, l'illustre Fénélon, Archevêque de Cambrai, avait donné dans son Palais Archiepiscopal une retraite assurée à une multitude de malheureux qu'il y avait rassemblés. Ni l'horreur de la misère dont ils étaient accablés, ni les maladies infectes dont la plupart d'entr'eux étaient atteints ne le rebutèrent; tous les jours, il allait au milieu d'eux, avec toute l'affection d'un père tendre, et affligé du malheur de ses enfants. Sa présence les consolait: l'aménité de ses paroles, ses discours pleins d'onction et de charité étaient un baume salutaire qui adoucissait l'amertume de leur situation, et ce digne prélat ne cessait de leur procurer ce soulagement.

Se promenant un jour autour des tables qu'il avait fait dresser dans tous ses appartements, et qu'il faisait servir à ses frais, il remarqua un jeune homme qui ne mangeait point, et paraissait plongé dans l'affliction. Il l'aborde, le console, et s'efforce de lui faire prendre courage en lui disant que les troupes du Roi allaient bientôt arriver, qui repousseraient l'ennemi, et qu'il aurait la liberté de retourner dans son village.

“ Je vous crois bien, Monseigneur, répondit le jeune homme en pleurant, mais je n'y retrouverai plus ma vache, ce bon animal qui nous donnait tant de lait et qui nourrissait mon père, ma femme et mes enfants. ” — “ Qu'à cela ne tienne, mon cher ami, lui répliqua le prélat, je vous en promets une autre si les soldats enlèvent la vôtre. ”

Cette promesse ne consola point le bon jeune homme. Fénélon, pénétré de sa douloureuse situation, s'informa exactement de l'endroit où il demeurait; c'était à une lieue de là, et le soir après dix heures, s'étant pourvu d'un sauf-conduit, il partit à pied avec un serviteur, dans le dessein d'amener l'animal, s'il pouvait l'y retrouver; en effet ayant été assez heureux pour cela, il le ramène, et de retour à son palais vers le milieu de la nuit, son premier

soin fut d'aller porter cette nouvelle au malheureux, qui était bien loin de s'attendre à une pareille consolation... ô grandeur d'âme ! ô vraie charité, pratiquée dans l'ombre... et par qui !...

Mais combien de millions d'autres traits semblables de vertu, accomplis en secret par les Serviteurs de Dieu, lesquels sont et seront toujours ignorés du monde, et connus seulement de Dieu !

Détails sur la Population du Globe.

Les habitants de la terre sont au nombre de douze cent vingt huit millions.

Il meurt environ trente trois millions de personnes par année; quatre vingt dix mille par jour, et trois mille sept cent cinquante par heure : c'est un peu plus de 60 par minutes, ou de 1 par seconde.

La durée moyenne de la vie humaine est d'environ 33 ans. Un quart de la population terrestre meurt avant 7 ans; la moitié avant 17; une seule personne sur cent mille atteint sa centième année; une sur 5,000 atteint 90 ans. et une aussi sur mille en atteint 70.

ANNONCES

Lundi, 18 du courant, ouverture des 40 heures à St. Clet.

Mercredi, 20 du courant, ouverture des 40 heures à Ste. Anne du bout de l'Isle.

Vendredi, 22 du courant, ouverture des 40 heures à la Congrégation N. D. Montréal.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prière, décédés depuis la dernière publication :

L'épouse de Chs. Guibord; John McLaughlin; Joseph Caisse; Joseph Deslauriers; Alphonsine Paris; l'épouse de Robert Bromby; Edouard Lauzon; Veuve Antoine Lamoureux; Félix Clement; Armidias Roch; Veuve Pierre Kennedy; l'épouse de Patrick Tucker